



n° 148 - Juillet 2012



Évolution de l'emploi en Champagne-Ardenne

La restructuration industrielle induit de nouvelles formes d'emploi

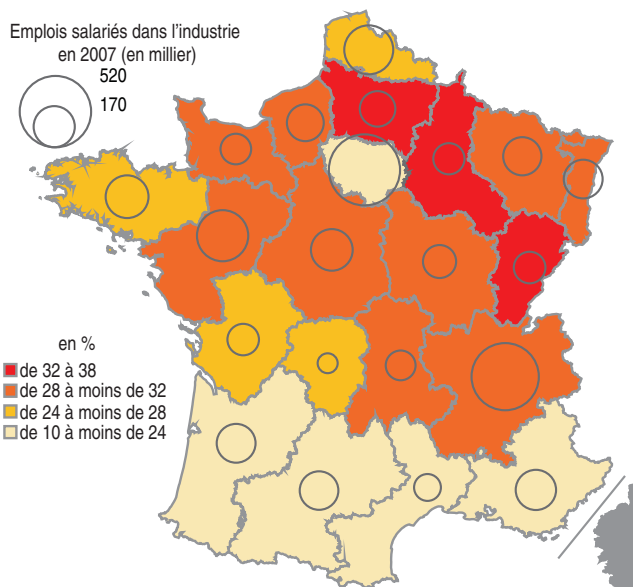
Depuis plusieurs décennies, en recherche de compétitivité dans un contexte économique plus ouvert et plus concurrentiel, les entreprises industrielles se sont engagées dans d'importantes restructurations, nécessaires à leur pérennité et rentabilité, mais aux effets dommageables sur l'emploi. Au cours des années 2001 à 2007 notamment, les effectifs industriels diminuent régulièrement en Champagne-Ardenne et de façon plus prononcée qu'au niveau national, en raison d'une forte présence d'activités traditionnelles davantage exposées à la concurrence étrangère. Pour être en mesure de réagir rapidement aux variations parfois brutales de l'activité, les entreprises développent des stratégies de flexibilité des emplois, en s'appuyant de façon accrue sur l'intérim. Ainsi, en réaction au choc des années 2008 et 2009, les industriels ont largement recours aux compressions d'emplois intérimaires. Couplées avec l'utilisation massive du chômage partiel, elles permettent la préservation d'un noyau dur d'emplois permanents et contribuent ainsi à la pérennité du tissu productif. Néanmoins, pas moins de 8 800 emplois industriels sont supprimés dans la région au cours de ces deux années. Ces pertes sont partiellement compensées par des gains dans les services, dont le développement semble facilité par l'effet accélérateur de la crise sur les processus d'externalisation et de tertiarisation des entreprises industrielles. En conséquence, le secteur des services aux entreprises, en retard de développement dans la région, s'inscrit depuis la crise sur une dynamique de croissance des emplois favorable, et même davantage soutenue qu'au niveau national. Depuis 2010, la recomposition du tissu économique régional se traduit par la création nette de 1 700 emplois dans le secteur des services marchands hors intérim et la disparition de 4 600 emplois supplémentaires dans l'industrie. Malgré ce relatif rééquilibrage, l'économie régionale demeure marquée par une forte dominante industrielle. Aussi, les effets des restructurations dans l'industrie devraient continuer à se faire sentir dans la région au cours des prochaines années,

contribuant à ralentir la croissance des emplois qui se rapprocherait cependant au fil du temps des évolutions nationales.

Les restructurations en cours et la crise de 2008 et 2009 pèsent lourdement sur la demande d'emploi. Fin 2011, 107 400 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi, toutes catégories confondues, soit 23 100 de plus qu'au début des années 2000. Afin de favoriser le retour à l'emploi, de nombreux dispositifs sont mis en place, sous forme de contrats aidés ou de formations avec comme objectif d'inciter aux mobilités professionnelles entre secteurs industriels ou d'encourager des reconversions vers les métiers porteurs du tertiaire.

www.insee.fr

Poids de l'industrie dans l'emploi salarié marchand non agricole des régions fin 2007



Champagne-Ardenne : 32 % ; France métropolitaine : 23 %
Source : Insee, estimations trimestrielles de l'emploi

En 2010, l'économie française renoue avec la croissance. La reprise de l'activité se traduit sur le marché du travail par une hausse de l'emploi. Au niveau national, 180 000 emplois salariés marchands non agricoles sont créés entre le début de l'année 2010 et la fin de l'année 2011. Malgré cette amélioration sensible, les effets de la crise économique de 2008 et 2009 sont loin d'être résorbés. Au cours de ces deux années, 460 000 emplois des secteurs marchands, les plus sensibles aux fluctuations conjoncturelles, sont supprimés.

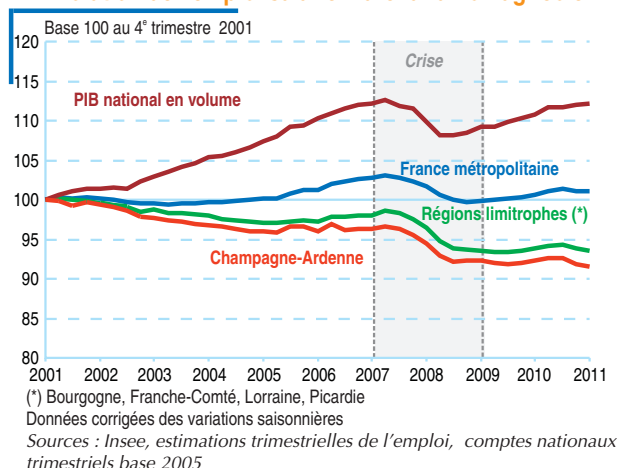
La crise économique contribue à accentuer les disparités régionales en matière de dynamiques d'emploi. Dans les régions les plus industrialisées, situées principalement dans le Nord-est de la France, l'emploi se contracte au cours de la crise de manière plus importante que dans la plupart des autres régions. Avant la crise, ces régions connaissaient déjà une baisse tendancielle de l'emploi à l'inverse de celles plus tertiaires. Aujourd'hui, elles ont davantage de difficultés à se relever.

2001-2007 : un recul de l'emploi consécuteur à des restructurations industrielles

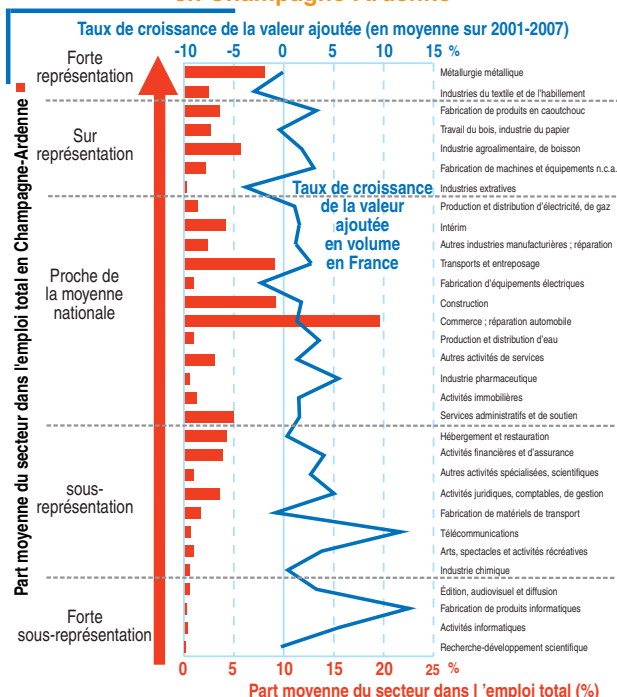
Au cours des années 2001 à 2007, période de croissance économique d'avant crise, la Champagne-Ardenne connaît, comme les régions limitrophes - Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Picardie -, une baisse tendancielle des emplois de -0,6 % en moyenne annuelle, alors qu'au niveau national l'emploi augmente chaque année de +0,5 %.

Historiquement, l'économie champardennaise est marquée par un poids élevé du secteur industriel : avec 32 % des emplois salariés marchands non agricoles localisés dans l'industrie fin 2007, soit dix points de plus qu'au niveau national, la Champagne-Ardenne est la deuxième région la plus industrielle de France, après la Franche-Comté. Le phénomène national de « désindustrialisation » de l'économie dû aux gains de productivité obtenus avec le progrès technique, à la concurrence internationale, à l'externalisation des activités tertiaires de l'industrie vers les services - comptabilité, nettoyage, gardiennage, paye, centre d'appel... -, et à l'essor de l'utilisation du travail intérimaire usuellement classé dans les services marque en conséquence davantage le marché du travail des régions les plus industrielles. Au niveau national, entre 2001 et 2007, la productivité du travail dans l'industrie, progresse de 3,4 % par an en moyenne, un rythme supérieur à la croissance de la valeur ajoutée industrielle en volume (+1,4 % en moyenne annuelle). Au cours de cette période, 465 000 emplois industriels sont supprimés en France, parmi lesquels 16 000 localisés en Champagne-

Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole



Spécificité de l'emploi salarié marchand non agricole en Champagne-Ardenne



Lecture : les secteurs de la métallurgie et du textile-habillement sont très fortement sur-représentés en Champagne-Ardenne, avec une part dans l'emploi total plus de deux fois supérieure à la part nationale. À l'inverse, le secteur de la recherche et développement est très fortement sous-représenté avec une part cinq fois moins élevée que la part nationale. Malgré son fort poids dans l'emploi (20%), le commerce n'est pas un secteur spécifique en Champagne-Ardenne, ce dernier étant proche du poids moyen national. Les secteurs les plus représentés en Champagne-Ardenne sont ceux dont la dynamique de l'activité (représentée par le taux de croissance de la valeur ajoutée en volume) est la moins favorable au niveau national.

Source : Insee, Estimations d'emploi, comptes nationaux base 2005

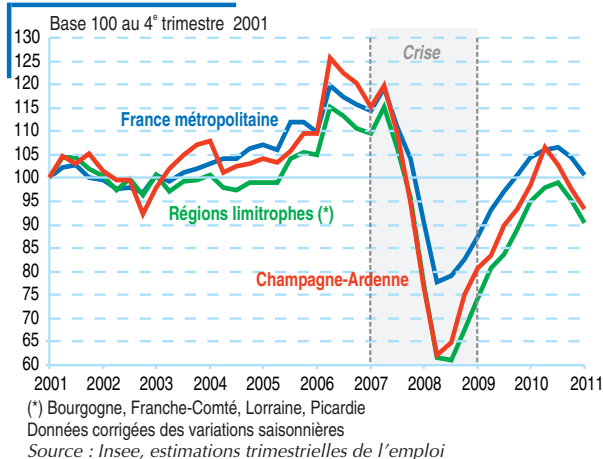
Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole en Champagne-Ardenne

	Période 2001-2007		Période 2008-2009		Période 2010-2011		Emploi fin 2001	Emploi fin 2011	Évolution de l'emploi entre 2001 et 2011
	En moyenne annuelle (en %)	En nombre d'emplois sur la période	En moyenne annuelle (en %)	En nombre d'emplois sur la période	En moyenne annuelle (en %)	En nombre d'emplois sur la période			
Unités : nombre et %									
Industrie	-2,5	-16 100	-4,6	-8 830	-2,6	-4 580	115 260	85 740	-29 520
Construction	1,4	2 350	-0,4	-250	-1,9	-1 090	26 930	27 940	1 010
Commerce	-0,5	-1 820	-1,0	-1 210	-0,2	-190	60 950	57 740	-3 210
Services marchands hors intérim	0,3	1 830	1,0	2 080	0,8	1 710	101 600	107 220	5 620
Intérim	2,4	1 960	-16,3	-4 450	7,6	1 640	12 930	12 080	-850
Ensemble	-0,6	-11 790	-2,1	-12 660	-0,4	-2 510	317 670	290 720	-26 950

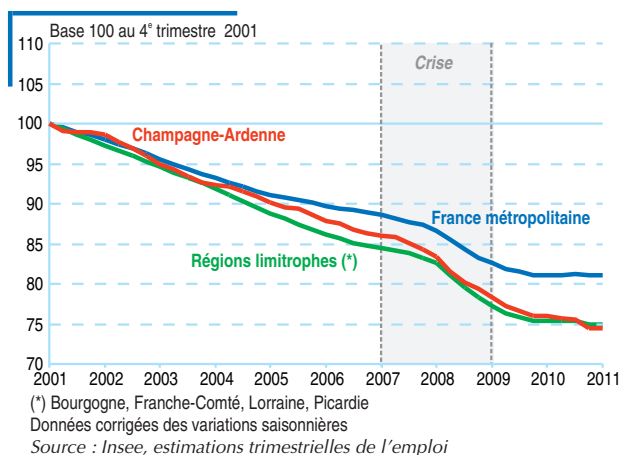
Source : Insee, estimations trimestrielles de l'emploi

Ardenne. L'emploi industriel baisse plus fortement en Champagne-Ardenne qu'au niveau national (-2,5 % en moyenne annuelle, contre -2,0 %) en raison de sa forte spécialisation dans des activités exposées à la concurrence étrangère comme la métallurgie et les industries du textile et de l'habillement, secteurs pour lesquels la production française diminue fortement au cours de cette période. Les grandes difficultés du secteur automobile français, amorcées en 2005, impactent l'industrie de Champagne-Ardenne en même temps que celle des régions du Nord-est spécialisées dans ce secteur. Bien que comptant peu d'industries de fabrication de matériel de transports, de nombreux sous-traitants automobiles sont présents dans la région. À l'inverse, les secteurs industriels disposant d'avantages comparatifs et en forte croissance au niveau national, notamment la fabrication de produits informatiques, sont peu présents dans la région.

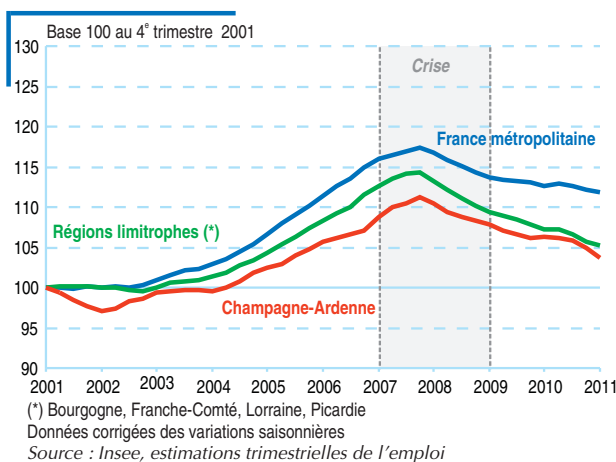
Évolution de l'emploi salarié dans l'intérim



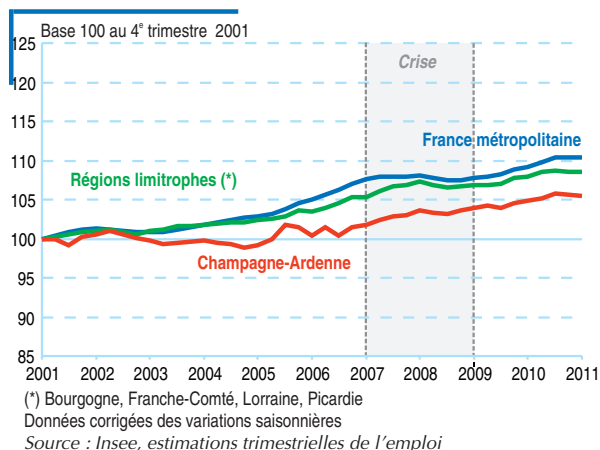
Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie



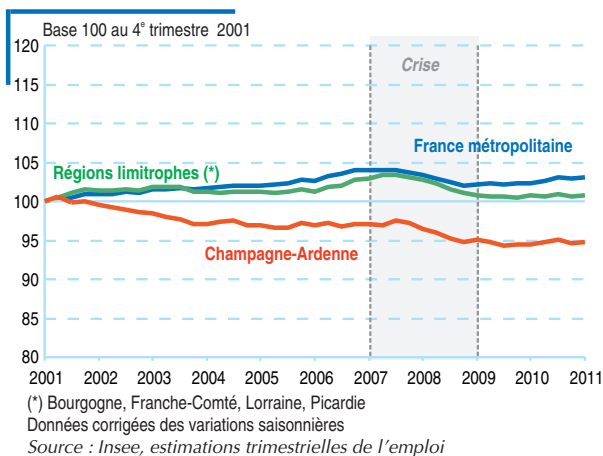
Évolution de l'emploi salarié dans la construction



Évolution de l'emploi salarié dans les services hors intérim



Évolution de l'emploi salarié dans le commerce





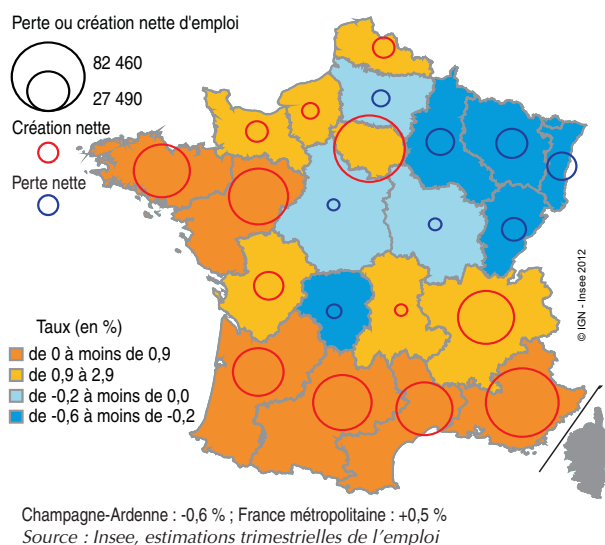
2001-2007 : une faible croissance des emplois tertiaires en raison d'un contexte démographique peu favorable et d'une mutation économique moins avancée

Au cours des années 2000, la Champagne-Ardenne se démarque par une plus faible croissance des emplois dans les secteurs des services et de la construction - comparée à la moyenne nationale ou à celle des régions limitrophes - et par une baisse des emplois du commerce. Le contexte démographique défavorable de la région – population quasi stable entre 1999 et 2009, contre une croissance annuelle moyenne de +0,3 % dans les régions limitrophes et +0,7 % au niveau national - peut expliquer en partie ces écarts, notamment pour les secteurs de la construction et du commerce dont les évolutions sont fortement liées à celle de la population.

La moindre hausse des emplois dans les services pourrait s'expliquer par une moindre externalisation des activités tertiaires réalisées en interne dans les établissements industriels de Champagne-Ardenne et par une moindre « tertiarisation » des entreprises de l'industrie, lorsque celles-ci passent du secteur industriel au secteur des services en se recentrant sur les activités amont - ingénierie, conseil, R&D - ou aval - commerce - et en cédant les activités de production moins stratégiques à la sous-traitance, voire en les délocalisant à l'étranger.

Entre 2001 et 2007, l'industrie champardennaise perd moins d'emplois (-2,5 % en moyenne annuelle) que les régions limitrophes (-2,8 %). Dans le même temps, les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien, qui constituent une grande part des activités de services aux entreprises, ne commencent à créer des emplois qu'à partir de 2006, alors qu'elles se développent sur toute la période 2001-2007 dans les régions limitrophes. Ainsi, au cours de la période, ce secteur connaît une hausse des emplois moindre (+1,2 % par an) que dans les régions voisines (+2,1 %) et qu'au niveau national (+2,0 %).

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié marchand non agricole sur la période 2001-2007



2008-2009 : dans l'industrie, un fort ajustement des effectifs à la baisse d'activité sur l'emploi intérimaire

Au cours des deux années de crise 2008 et 2009, la Champagne-Ardenne perd 12 700 emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles, soit une diminution de -2,1 % en moyenne annuelle, baisse plus importante qu'au niveau national (-1,5 %), mais inférieure à celle des régions limitrophes (-2,4 %).

Depuis le milieu des années 90, pour optimiser leur réactivité en cas de chocs d'activité, les entreprises mettent en place de nouveaux modèles de gestion du personnel avec, à côté d'un cœur d'emplois stables, un volant d'emplois flexibles sous forme de contrats à durée déterminée ou de missions intérimaires. Premier bénéficiaire durant la période de croissance d'avant crise (+2,4 % en moyenne annuelle entre 2001 et 2007), le secteur de l'intérim est également le premier secteur touché en période de ralentissement (-16,3 % en moyenne annuelle au cours des années 2008 et 2009), l'ajustement de l'emploi à la forte baisse de l'activité se faisant d'abord sur les emplois intérimaires avant de concerner les salariés en contrats plus stables, CDD puis CDI.

Entre fin 2007 et fin 2009, la baisse de 4 500 emplois intérimaires, soit près d'un tiers des effectifs de 2007, concerne pour 85 % des emplois localisés dans l'industrie. L'impact est d'autant plus important en Champagne-Ardenne, et dans les régions limitrophes, que les missions d'intérim sont principalement localisées dans l'industrie : en 2007, les établissements industriels de la région consomment 62 % des heures de travail intérimaire, soit quinze points de plus qu'au niveau national. En conséquence, la baisse de l'intérim est de moindre ampleur sur le territoire national (-12,6 % en moyenne annuelle) et relativement proche dans les régions limitrophes (-17,6 %).



2008-2009 : des suppressions d'emploi industriel limitées par un recours massif au chômage partiel

En 2008 et 2009, l'industrie connaît, en Champagne-Ardenne, une perte de 8 800 emplois salariés, soit une baisse annuelle de -4,6 %, plus importante qu'au niveau national (-3,4 %). En intégrant les suppressions d'emploi intérimaire localisé dans l'industrie aux baisses d'emploi industriel, l'industrie champardennaise perd 12 600 emplois, soit l'équivalent de la totalité des pertes nettes d'emploi observées dans la région au cours des deux années de crise.

Après l'intérim, les secteurs de la métallurgie et des industries du textile et de l'habillement, fortement sur-représentés en Champagne-Ardenne, subissent, en France, les plus fortes diminutions de l'emploi au cours de la récession. Néanmoins, malgré des handicaps structurels importants, la Champagne-Ardenne connaît une baisse de l'emploi industriel proche des régions limitrophes, excepté la Bourgogne en situation moins défavorable.

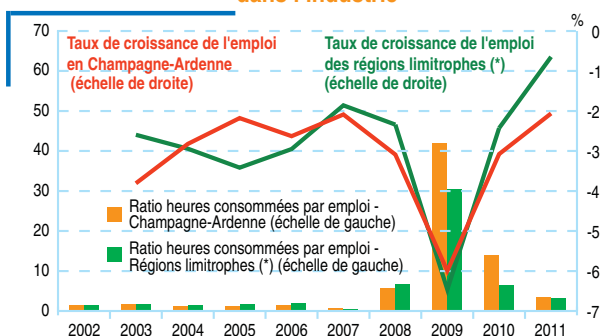
Le recours au chômage partiel, qui concerne principalement l'industrie avec 93 % des heures consommées en 2008 et 2009, a pu contribuer plus fortement qu'ailleurs à limiter, dans la région, les pertes d'emploi industriel. Ce dispositif dont les conditions sont assouplies en 2008 pour permettre de retenir les salariés et leurs compétences au sein des entreprises et ainsi préparer l'après-crise, est largement utilisé en Champagne-Ardenne. Au

cours de ces deux années, les établissements régionaux bénéficiaires consomment 4,3 millions d'heures de chômage partiel, soit 5 % des heures utilisées au niveau national, près du double du poids de la région dans l'emploi industriel de France. En 2009, au plus fort de l'utilisation de la mesure, le chômage partiel permet de maintenir en Champagne-Ardenne 2 500 emplois en équivalent temps plein, emplois estimés sur la base de 1 517 heures travaillées annuellement. Rapporté au nombre d'emplois industriels, le nombre d'heures de chômage partiel consommé - 40 heures par emploi en 2009 - est le plus élevé des régions limitrophes (30 heures de chômage partiel par emploi en moyenne en 2009) et le double de la moyenne nationale. Ce plus fort recours à l'activité partielle joue un rôle d'amortisseur sur les baisses d'emploi : alors qu'en 2008, les pertes d'emploi dans l'industrie sont plus importantes en Champagne-Ardenne (-3,1 %) que dans les régions limitrophes (-2,3 %), en 2009, la tendance s'inverse avec une diminution de -6,0 % en Champagne-Ardenne, contre -6,5 % dans les régions limitrophes.

2008-2009 : dans l'industrie, l'externalisation des fonctions support s'accélère pour la recherche de nouveaux gains de productivité

Durant la crise, la Champagne-Ardenne, comme les régions limitrophes, tend à rattraper son retard en matière de développement des emplois de services, hors intérim. L'emploi des services conserve sa dynamique entamée durant les années 2006-2007 avec une création nette de 2 100 emplois, soit une hausse annuelle moyenne de 1,0 % sur la période 2008-2009, alors même que le secteur connaît une relative stabilité en France (+0,1 %). Les activités scientifiques et techniques ; autres activités de services ou de soutien, qui incluent la majeure partie des services aux entreprises, contribuent largement à cette hausse avec la création de 2 900 emplois, soit une croissance annuelle moyenne de +4,7 % supérieure à celle des régions limitrophes (+3,1 %) et plus encore à la croissance nationale (+0,9 %). En Champagne-Ardenne, comme dans les régions limitrophes, le contexte économique aurait accéléré les phénomènes d'externalisation et de tertiarisation entamés en 2006, en contraignant les établissements industriels à améliorer leur productivité et transformer des coûts fixes en coûts variables, avec en conséquence une baisse des effectifs permanents. Au cours des deux années de crise, les suppressions d'emploi dans les grands établissements industriels de plus de 100 salariés, qui regroupent la moitié des emplois et la moitié des pertes d'emploi du secteur de l'industrie, s'expliquent davantage par des compressions d'effectifs dans les unités pérennes que par des fermetures d'établissements. Le nombre de grands établissements industriels concernés par un jugement de défaillance de l'entreprise reste à son niveau d'avant crise, concernant chaque année en moyenne moins d'un grand établissement sur 100. Dans le même temps, la part des grands établissements industriels pérennes supprimant chaque année en moyenne plus de cinq emplois passe de 46 % entre 2001 et 2007 à 56 % au cours des années 2008 et 2009. Si au cours de ces deux années de crise, encore 13 % des grands établissements industriels créent plus de cinq emplois, cette proportion diminue de moitié par rapport à celle des années 2001 à 2007. Au contraire, dans le secteur des activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien, près d'un tiers de la trentaine de grands établissements de plus de 100 salariés créent plus de cinq emplois, au cours des années 2008 et 2009.

Recours au chômage partiel et évolution de l'emploi dans l'industrie



(*) Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Picardie

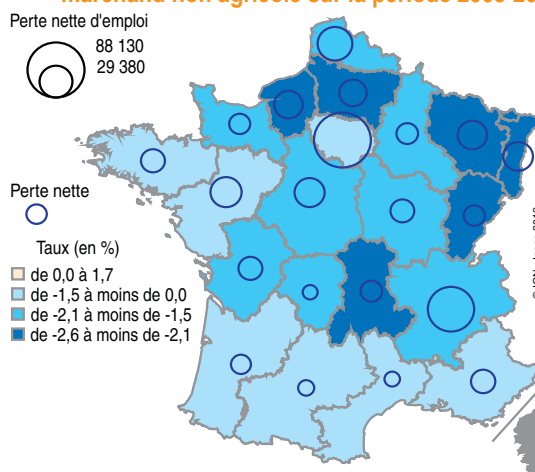
Lecture : en 2009, les entreprises industrielles de Champagne-Ardenne utilisent les dispositifs d'activité partielle à raison de 40 heures par emploi salarié en moyenne annuelle contre 30 heures par emploi dans les régions limitrophes. Ce plus fort recours à l'activité partielle joue un rôle de frein sur la baisse de l'emploi durant la crise : au cours de l'année 2009, l'emploi industriel diminue de -6,0 % en Champagne-Ardenne contre -6,5 % dans les régions limitrophes.

Sources : Direccte UT, Sinapse ; Insee, estimations trimestrielles de l'emploi

>> Le chômage partiel

Le chômage partiel (ou activité partielle) est un dispositif légal de prévention des licenciements économiques dus à une baisse d'activité. Il permet le versement d'une allocation de revenu de remplacement aux salariés dont le contrat de travail est suspendu, totalement ou partiellement. En 2008, les conditions de recours au chômage partiel ont été assouplies, pour permettre aux entreprises d'effectuer de la « rétention de main-d'œuvre » à coûts moindres.

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié marchand non agricole sur la période 2008-2009



Champagne-Ardenne : -2,1 % ; France métropolitaine : -1,5 %

Source : Insee, estimations trimestrielles de l'emploi



2010-2011 : de nouvelles restructurations dans l'industrie ralentissent la reprise de l'emploi

En 2010, l'activité repart en France et l'emploi redémarre avec la création de 180 000 emplois en deux ans, soit une croissance annuelle moyenne de +0,6 %. En Champagne-Ardenne, l'emploi continue de diminuer, mais à un rythme très ralenti : entre fin 2009 et fin 2011, 2 500 emplois sont supprimés, soit une baisse annuelle de -0,4 % par an, alors que l'emploi se stabilise dans les régions limitrophes. À la création nette de 1 000 emplois sur la période de reprise économique de fin 2009 à mi-2011, succède la perte de 3 500 emplois au cours du deuxième semestre 2011, période de nouveau ralentissement de l'activité.

Dans l'industrie champardennaise, au cours des années 2010 et 2011, la baisse des effectifs ralentit et retrouve une tendance proche de la période d'avant crise soit 4 600 emplois perdus, avec -2,6 % en moyenne annuelle, contre -0,9 % au niveau national et -1,5 % dans les régions limitrophes. L'emploi du secteur de la fabrication d'autres produits industriels, qui inclut la métallurgie et le textile-habillement, continue de diminuer plus fortement (-2,9 % par an) que dans les régions limitrophes et sur le territoire national (respectivement -1,7 % et -1,4 %). Il contribue ainsi pour les deux tiers aux pertes d'emplois industriels en Champagne-Ardenne sur la période. Si le recours au dispositif de chômage partiel se réduit fortement avec 13 heures consommées par emploi dans l'industrie en 2010, il reste davantage mobilisé qu'au cours de la période d'avant crise (une heure par emploi en moyenne), témoignant de niveaux d'activité et de carnets de commandes encore insuffisants. Dans les régions limitrophes, le recours au chômage partiel est deux fois moins important et l'emploi industriel diminue moins (-1,5 %). En 2011, en Champagne-Ardenne, le recours au chômage partiel retrouve un niveau proche d'avant crise avec trois heures de chômage partiel consommées par emploi industriel.

Sur la période 2010-2011, l'emploi intérimaire augmente de 7,6 % par an, soit un gain de 1 600 emplois. La poursuite des suppressions d'emploi industriel concomitante à la reprise des

missions intérimaires dans l'industrie traduit la prudence des chefs d'entreprise et leur besoin d'accroître encore la flexibilité des emplois. Cependant, mi-2011, avec les premiers signes d'essoufflement de la reprise, l'emploi intérimaire se replie fortement. En Champagne-Ardenne, 1 200 emplois intérimaires sont supprimés au deuxième semestre 2011 alors que 2 800 emplois intérimaires avaient été créés au cours des trois semestres précédents.

Dans les services hors intérim, la dynamique d'externalisation et de tertiarisation de l'industrie amorcée en Champagne-Ardenne juste avant la crise se poursuit à un rythme soutenu : l'emploi augmente de +0,8 %, comme dans les régions limitrophes, avec la création de 1 700 emplois de services, dont les deux tiers dans les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien. Dans le commerce, la baisse des emplois reste contenue (-0,2 %), en raison de quelques restructurations d'établissements industriels, qui cèdent leur activité de production fortement impactée par la crise pour se recentrer sur des activités commerciales.

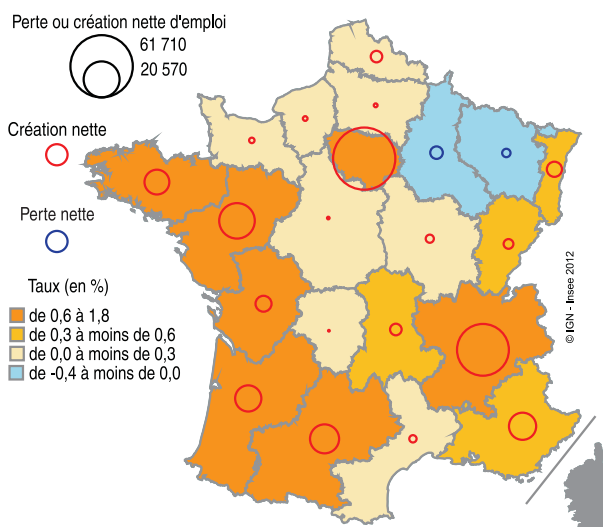


Bilan 2001 - 2011 : un tissu économique en recomposition

Au cours des dix dernières années, la Champagne-Ardenne perd 27 000 emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles, soit avec -0,9 % en moyenne annuelle, la baisse la plus importante des régions françaises. Cette contraction se concentre sur la période d'avant crise (2001-2007) au cours de laquelle le recul des emplois (-0,6 % en moyenne annuelle) est deux fois plus important que dans les régions limitrophes. La moindre baisse de l'emploi en Champagne-Ardenne durant la crise (-2,1 % contre -2,4 % dans les régions limitrophes) compense les écarts sur la période récente : entre fin 2009 et fin 2011, l'emploi décroît de 0,4 % par an dans la région alors qu'il augmente de 0,1 % dans les régions limitrophes.

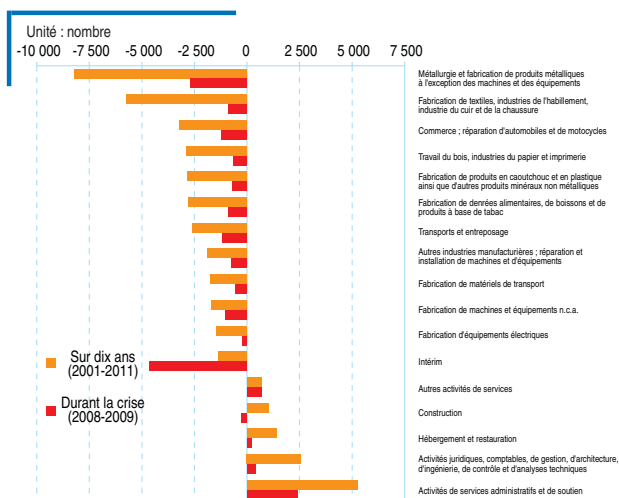
En dix ans, l'industrie perd 29 500 emplois en Champagne-Ardenne. Son poids dans l'emploi salarié marchand non agricole de la région recule de sept points en passant de 36 % en 2001 à 29 % fin 2011. La baisse des emplois industriels est plus élevée que sur le territoire national en raison de la spécialisation régionale dans des secteurs à faible valeur ajoutée, les plus exposés à la concurrence des pays à bas

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié marchand non agricole sur la période 2010-2011



Champagne-Ardenne : -0,4 % ; France métropolitaine : +0,6 %
Source : Insee, estimations trimestrielles de l'emploi

Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole dans les principaux (*) secteurs d'activité entre fin 2001 et fin 2011 en Champagne-Ardenne



(*) Secteurs dont la contribution au taux de croissance de l'emploi dépasse 0,2 point durant la période

Source : Insee, estimations d'emploi, Clap, méthode régionale

coûts de main-d'œuvre. La crise des années 2008 et 2009 accélère le processus de baisse continue des emplois observé au cours des années 2000. Aussi, même avec une reprise de l'activité économique, les perspectives de créations nettes d'emploi paraissent très incertaines.

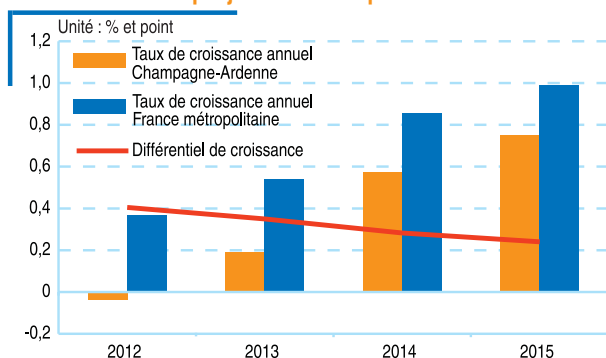
Entre 2001 et 2011, avec l'externalisation des activités tertiaires des entreprises industrielles, les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien créent 7 000 emplois. Ces créations sont loin de compenser les pertes d'emploi industriel, en quantité et sans doute aussi en conditions de travail. En effet, les salariés employés par les prestataires peuvent ne pas bénéficier de contrats de travail, de niveau de salaire, d'avantages sociaux ou de perspectives de carrière de même qualité que les salariés employés aux activités de services dans des établissements industriels, notamment dans les plus grands liés à une convention collective.

Dans les secteurs moins sensibles aux chocs conjoncturels du commerce (-3 200 emplois salariés), de la construction (+1 000 emplois) et des autres activités de services qui incluent les services marchands aux particuliers (+800 emplois), les évolutions d'emploi sont moins favorables que dans les régions limitrophes ou qu'au niveau national, en lien avec la stagnation démographique de la Champagne-Ardenne.

À l'horizon 2015, la recomposition sectorielle pourrait continuer à peser sur la croissance des emplois, tout en s'atténuant

Sur la période 2012-2015, des projections nationales d'emploi salarié marchand établies par le Centre d'analyse stratégique montrent que la recomposition du tissu productif devrait se poursuivre au niveau national avec de nouvelles baisses d'emploi dans les secteurs de l'industrie, notamment manufacturiers. À l'inverse, l'emploi des secteurs tertiaires continuerait à se développer, en particulier dans les activités de support aux

Simulation des effets de structure sur le taux de croissance de l'emploi salarié marchand en Champagne-Ardenne par rapport à un scénario national de projections d'emploi à horizon 2015



Avertissement : les taux de croissance régionaux de l'emploi présentés ci-dessus ne correspondent qu'à la seule mesure de l'effet lié à la spécificité sectorielle de l'activité de la région. Ainsi, ils ne constituent pas des projections régionales d'emploi, n'intégrant pas entre autres les effets démographiques sur l'évolution de l'emploi. Pour analyser ces taux de croissance, il est nécessaire de les comparer à ceux du scénario de projections nationales dont ils sont issus.

Lecture : le taux de croissance de l'emploi pour la France métropolitaine est calculé à partir du niveau d'emploi de fin d'année 2011 fourni par les estimations trimestrielles d'emploi auxquelles ont été chaînées les variations d'emplois annuelles 2012-2015 issues des projections nationales du Centre d'analyse stratégique. Le taux de croissance annuel de l'emploi pour la Champagne-Ardenne est issu d'une régionalisation des projections nationales. Le différentiel de croissance correspond à la différence entre le taux de croissance de France métropolitaine et le taux de croissance de Champagne-Ardenne.

Source : Centre d'analyse stratégique, régionalisation Insee Champagne-Ardenne

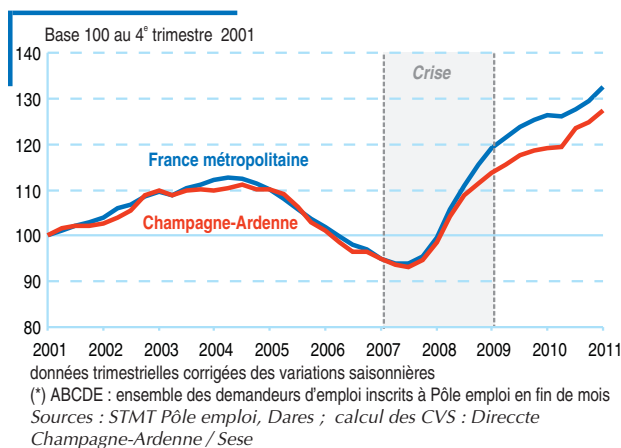
entreprises qui participeraient pour plus de la moitié aux créations nettes d'emploi sur la période. Une simulation, réalisée à partir de la régionalisation des projections nationales, montre que cet effet de recomposition sectorielle contribuerait à creuser l'écart entre le niveau d'emploi de Champagne-Ardenne et le niveau national. Sous des hypothèses de croissance relativement optimistes, le niveau de l'emploi en Champagne-Ardenne resterait, en 2015, très en dessous de son niveau de 2007 alors que le pic d'emploi du précédent cycle conjoncturel atteint en 2007 serait reconstitué en France. Les spécificités sectorielles de la Champagne-Ardenne - forte présence de l'industrie et sous-représentation des activités supports aux entreprises - contribueraient à freiner la croissance de l'emploi, qui pourrait être près de deux fois moins élevée dans la région qu'au niveau national (+0,4 % en moyenne annuelle sur 2012-2015, contre +0,7 %). Néanmoins, ces effets de structure devraient s'atténuer tendanciellement sur la période : le différentiel de croissance entre la région et le niveau national passerait de -0,4 point en 2012 à -0,2 point en 2015.

Les effets de la crise sur la demande d'emploi atténués par les évolutions démographiques

Entre fin 2001 et fin 2011, avec la disparition de 26 900 emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en Champagne-Ardenne, toutes catégories confondues, augmente de 23 100, passant de 84 300 à 107 400.

Au cours des années 2001 à 2007, période de croissance économique, le nombre de demandeurs d'emploi diminue de 4 200 en Champagne-Ardenne, soit -0,9 % par an, une baisse de même ampleur qu'au niveau national alors même que l'emploi salarié marchand baisse légèrement dans la région (-0,6 % contre +0,5 %). La crise économique de 2008 et 2009 dégrade considérablement la situation de la demande d'emploi : le nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories ABCDE confondues y compris celles non tenues de faire des actes positifs de recherches d'emploi, augmente de 15 800 en deux ans en Champagne-Ardenne. Toutefois, le différentiel de croissance de la demande d'emploi entre la région et le niveau national est très marqué : la Champagne-Ardenne connaît une des plus faibles croissances de France du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi (+9,4 % contre +12,0 % au niveau national). Sur la période fin 2009-fin 2011, la demande d'em-

Évolution des demandeurs d'emploi de catégories ABCDE (*)



données trimestrielles corrigées des variations saisonnières

(*) ABCDE : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois
Sources : STMT Pôle emploi, Dares ; calcul des CVS : Direccte Champagne-Ardenne / Sese

ploi continue de s'accroître à un rythme soutenu dans la région, avec 11 500 demandeurs d'emploi supplémentaires. Si le taux de croissance de la demande d'emploi est plus important dans la région qu'au niveau national (hausse de +5,8 % en moyenne annuelle, contre +5,5 %), l'écart est loin d'atteindre celui du taux de croissance de l'emploi (-0,4 % contre +0,6 %).

Aussi, entre fin 2001 et fin 2011, alors que le nombre d'emplois salariés marchands diminue dans la région de -8,5 % et qu'il augmente de +1,0 % au niveau national, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi augmente moins dans la région (+27,4 % contre +32,5 %). Ce paradoxe apparent résulte de la situation démographique régionale et de ses effets sur l'évolution de la population active - personnes en emploi et chômeurs -, moins dynamique en Champagne-Ardenne qu'en France. En 2009, dans la tranche d'âge des 20 à 59 ans où se concentrent les actifs, la région compte 13 000 personnes de moins qu'en 2001.

En revanche, la dynamique de création d'entreprise, portée par l'auto-entrepreneuriat mis en place début 2009, davantage soutenue en Champagne-Ardenne qu'au niveau national ne semble pas avoir eu d'effet sur l'évolution plus favorable de la demande d'emploi en région. En 2009, les 1 260 sorties des listes de Pôle emploi pour création d'entreprise, toutes catégories confondues, pèsent pour 1,5 % dans les sorties nationales pour le même motif, alors que la région représente 2,2 % de la demande d'emploi de France.

Une forte mobilisation des dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi

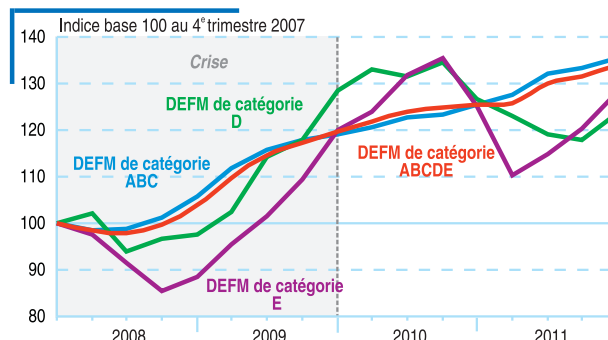
Parmi les 107 400 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi fin 2011, 93 100 sont tenus de faire des recherches actives d'emploi (catégories ABC) et 14 300 en sont dispensés (catégories DE). Parmi ces derniers, 42,0 % sont sans emploi et non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en raison notamment du suivi d'une formation ou d'un stage (catégorie D) et 58,0 %, considérés en emploi, bénéficient d'un contrat aidé ou d'un accompagnement à la création d'entreprise (catégorie E).

Au cours des deux années de crise 2008 et 2009, le nombre de

demandeurs d'emploi de catégories ABC tenus de faire des actes positifs de recherche augmente moins (+9,1 % en moyenne annuelle) que l'ensemble des demandeurs inscrits à Pôle emploi (+9,4 %). Cette moindre croissance s'explique par la forte mobilisation dans la région des dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi à travers les stages, les formations ou les contrats aidés. Au cours des années 2008 et 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories D et E augmente fortement, de +11,2 % par an. Fin 2009, les catégories D et E pèsent pour 15 % dans la demande d'emploi ABCDE de Champagne-Ardenne, trois points de plus qu'au niveau national.

En 2009, en plus du recours au chômage partiel qui permet de limiter

Évolution des demandeurs d'emploi en Champagne-Ardenne selon la catégorie



Lecture : les DEFM de catégorie ABC regroupent les demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi en fin de mois et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi ;

- les DEFM de catégorie D regroupent les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;

- les DEFM de catégorie E regroupent les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi, bénéficiaires de contrats aidés notamment.

données trimestrielles corrigées des variations saisonnières

Sources : STMT Pôle emploi, Dares ; calcul des CVS - Direccte Champagne-Ardenne, SESE

les suppressions de poste, 2 700 salariés en licenciement économique bénéficient d'une mesure d'accompagnement individuel proposée par leur entreprise, soit sous forme de convention de reclassement personnalisée (CRP), soit sous forme de contrats de transition professionnelle (CTP) applicables dans une trentaine de bassins d'emploi de France parmi lesquels l'ensemble du département des Ardennes et les bassins d'emploi de Saint-Dizier et Vitry-le-François.

D'autres dispositifs permettent de limiter la hausse des catégories ABC, notamment les formations financées par Pôle emploi destinées à améliorer les chances de retour à l'emploi. En 2010, la région regroupe 3,7 % des entrées en formation de financement Pôle emploi de France alors que la région pèse pour 2,2 % dans la

>> Les conventions de reclassement personnalisé et les contrats de transition professionnelle

La convention de reclassement personnalisé (CRP) et le contrat de transition professionnelle (CTP) sont des dispositifs d'accompagnement renforcés qui doivent être proposés par l'employeur ayant entamé une procédure de licenciement pour motif économique dans les entreprises de moins de 1 000 salariés (CRP ou CTP) ou en liquidation judiciaire (CTP uniquement).

Ces dispositifs ont pour objectif de permettre un retour à l'emploi rapide et plus efficace notamment par le suivi de formations. Dans certains bassins d'emploi, dont le département des Ardennes, les bassins d'emploi de Saint-Dizier et Vitry-le-François, le CTP est proposé à la place de la CRP. Le CTP renforce l'accompagnement proposé par la CRP ; il permet aux salariés de combiner des périodes de recherches d'emploi, des phases de formation et des périodes de travail dans des entreprises privées ou des organismes publics.

La CRP pouvait être proposée jusqu'au 31 juillet 2011 et le CTP jusqu'au 31 mars 2011. Depuis le 1^{er} septembre 2011, un nouveau dispositif, le contrat de sécurisation professionnelle (CSP), a été mis en place en remplacement du CTP et du CRP.

Décomposition de l'évolution des demandeurs d'emploi de catégories ABC entre flux d'entrées et flux de sorties en Champagne-Ardenne

Unité : millier	Évolution annuelle	dont due aux entrées	dont due aux sorties
2007	-5,3	118,6	123,9
2008	5,5	119,6	114,1
2009	9,8	123,9	114,1
2010	4,8	123,0	118,2
2011	12,0	124,9	112,9

Sources : STMT Pôle emploi, Dares ; calcul des CVS : Direccte Champagne-Ardenne / Sese

demande d'emploi nationale.

Avec la mise en place des contrats aidés, contrats d'accompagnement dans l'emploi dans les secteurs non marchands (CAE) ou contrats initiative emploi (CIE) dans les secteurs marchands, le nombre de demandeurs inscrits en catégorie E passe de 6 500 fin 2007 à 7 800 fin 2009, soit une hausse annuelle moyenne de 9,5 %. Au cours de l'année 2009, 15 500 contrats aidés sont prescrits en Champagne-Ardenne, soit 2,4 % des prescriptions de France.

Ainsi durant la crise, l'ensemble des dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi mis en œuvre permet de limiter le nombre d'entrées en catégories ABC. Leur nombre augmente de +4,4 % entre fin 2007 et fin 2009 malgré la forte baisse des emplois, soit deux fois moins vite que la baisse du nombre de sorties (-7,9 %).

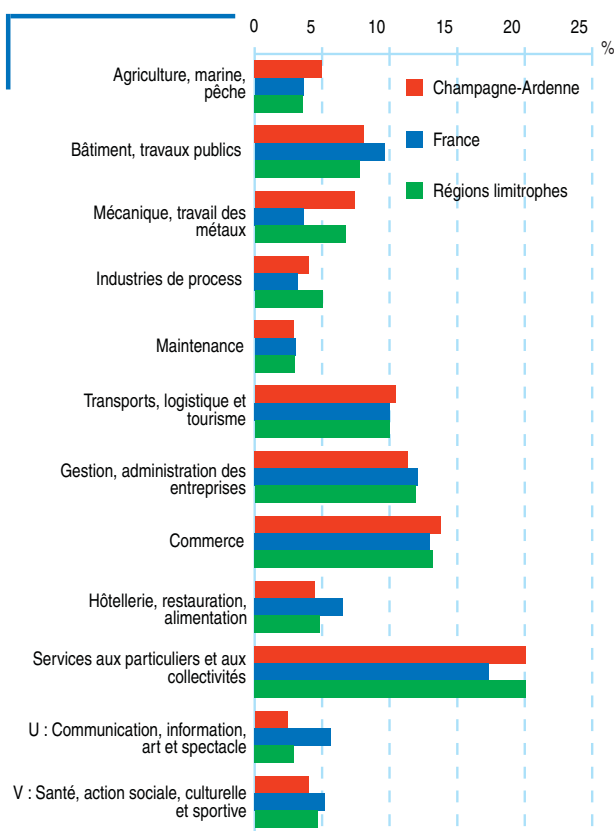
En 2010, période de reprise de l'activité, les entrées dans les dispositifs CRP et CTP diminuent de -15,1 % dans la région. Avec la fin des CRT et CTP contractés en 2009, d'une durée maximale de 12 mois, les demandeurs d'emploi de catégorie D diminuent de -4,9 % et viennent s'ajouter en partie sur les listes de demandeurs d'emploi de catégories ABC, qui augmentent de +5,3 %. Aussi, malgré une relative amélioration de l'emploi qui se traduit par des sorties des listes Pôle emploi plus importantes qu'au cours des années de crise (118 000 en 2010, contre 114 000 en 2009), les flux d'entrées de demandeurs d'emploi en catégories ABC restent à un niveau élevé (123 000, comme en 2009). Au cours de l'année 2010, la nette diminution des prescriptions de contrats aidés (11 800 contrats signés) contribue à la moindre augmentation des DEFM de catégorie E (+4,3%) par rapport à l'année 2009.

En 2011, le nombre de demandeurs de catégories ABC s'accroît encore plus fortement qu'en 2010, avec 6 800 demandeurs de plus en un an soit une hausse de +7,9 %. Cette évolution est liée, d'une part, à de nouveaux transferts de catégorie D et, d'autre part, à une conjoncture économique plus morose sur le deuxième semestre de 2011.

Au cours du deuxième semestre 2011, la baisse de l'activité se traduit par une nette diminution des sorties des listes Pôle emploi de catégories ABC (113 000 en 2011, contre 118 000 en 2010) ainsi qu'un infléchissement à la hausse de l'évolution des DEFM de catégories D et E. Le nombre de contrats aidés signés en 2011 demeure à un niveau proche de celui de 2010 alors que le nombre de personnes

accompagnées dans le cadre d'un dispositif de reclassement passe de 1 600 en 2010 à 1 800 en 2011.

Répartition des demandeurs d'emploi de catégories ABC selon les principaux domaines professionnels (*) en 2007



(*) domaines professionnels dont le poids dans la demande d'emploi est supérieur à 2%
Industries de process : industrie dans laquelle les matières premières subissent une transformation chimique en plus d'une transformation physique propre au procédé industriel, le plus souvent dans l'industrie chimique, l'agro-alimentaire, la pharmacie.

Sources : Pôle emploi, Dares

Évolution des demandeurs d'emploi de catégories ABC selon les principaux domaines professionnels (*) entre fin 2007 et fin 2011

Unité : %	Part du domaine dans le total 2007	Evolution 2007-2011 (moyenne annuelle)	Part du domaine dans le total 2011
Communication, information, art et spectacle	2	5,0	2
Mécanique, travail des métaux	7	2,1	6
Maintenance	3	10,2	3
Industries de process	4	8,5	4
Gestion, administration des entreprises	11	4,5	10
Santé, action sociale, culturelle et sportive	4	12,4	5
Hôtellerie, restauration, alimentation	4	12,2	5
Agriculture, marine, pêche	5	13,5	6
Commerce	14	6,2	13
Transports, logistique et tourisme	10	9,3	11
Services aux particuliers et aux collectivités	20	6,2	19
Bâtiment, travaux publics	8	13,9	10
Total des DEFM ABC	100	7,8	100

(*) domaines professionnels dont le poids dans les DEFM est supérieur à 2 %

Sources : Pôle emploi, Dares



L'industrie, principal bénéficiaire des dispositifs d'accompagnement des restructurations

La crise de 2008 et 2009 ayant en premier lieu touché les secteurs industriels, avec 8 800 emplois perdus en deux ans, les dispositifs d'accompagnement des licenciements économiques concernent davantage les salariés de l'industrie. Fin 2009, sur les 2 200 demandeurs d'emploi de catégorie D, notamment ceux suivis pour un CTP ou un CRT, 28 % exercent une activité dans un secteur industriel préalablement à leur licenciement économique, alors que 23 % des demandeurs d'emploi toutes catégories confondues exerçaient leur dernier emploi dans l'industrie. La forte mobilisation de ces dispositifs dans le secteur de la métallurgie, spécificité industrielle en grande difficulté durant la crise, a des effets visibles sur la croissance des demandeurs d'emploi de catégories ABC du domaine professionnel de la mécanique-travail des métaux. Dans ce domaine, la demande augmente de +2,1 % entre fin 2007 et fin 2011, plus faible croissance des domaines professionnels et près de quatre fois inférieure à la croissance de la demande tous domaines professionnels confondus. Fin 2011, 5 600 demandeurs d'emploi du domaine professionnel de la mécanique-travail des métaux sont inscrits à Pôle emploi en catégories ABC.

D'autres dispositifs de soutien aux restructurations, ciblés aussi sur l'industrie, sont mis en place au cours de la crise. Des conventions Edec, « Engagements de développement des emplois et des compétences », sont signées entre l'État, les branches professionnelles ou interprofessionnelles et d'autres acteurs institutionnels dont la Région, afin de favoriser une adaptation et un développement des compétences des salariés de secteurs particulièrement exposés aux mutations économiques (métallurgie, services automobiles, textile, bâtiment et travaux publics notamment). En 2009, ces EDEC concernent 800 établissements et 3 500 salariés, qui bénéficient de 100 000 heures de formation. En 2009, deux chartes sont contractualisées entre l'État, la région, les entreprises et les partenaires sociaux, pour le financement de formations au sein des entreprises : l'une spécifique aux équipementiers automobiles, l'autre destinée aux entreprises, tous secteurs d'activité confondus, confrontées à des situations de baisse d'activité et ayant demandé à bénéficier de chômage partiel.

À l'inverse, plusieurs domaines professionnels moins soutenus durant la crise connaissent, entre fin 2007 et fin 2011, de fortes évolutions de la demande d'emploi : les métiers de la construction (+13,9 %), des industries agroalimentaires (+13,5 %), de l'hébergement et la restauration (+12,2 %). Dans le domaine professionnel de la gestion, administration des entreprises, qui comprend les métiers de secrétariat, comptabilité..., la demande augmente moins (+4,5 %), ce domaine bénéficiant notamment de la bonne tenue du secteur des services aux entreprises.



Des mobilités entre domaines professionnels à encourager

À côté des effets des restructurations industrielles sur l'emploi et la demande d'emploi, l'arrivée en fin de carrière des nombreuses générations nées entre 1945 et 1975 devrait aussi modifier le marché du travail et son fonctionnement. Entre 2006

et 2015, un cinquième des actifs salariés, tous secteurs d'activité confondus, y compris des secteurs non marchands, pourraient cesser leur activité. Les départs pour fin de carrière ne toucheront pas avec la même intensité les domaines professionnels, ou au sein d'un même domaine tous les métiers. Par exemple, dans le domaine professionnel de la mécanique-travail des métaux, dans lequel 23 % des salariés pourraient prendre leur retraite d'ici 2015, la proportion de départs atteindrait 17 % chez les ouvriers non qualifiés d'enlèvement ou formage de métal et 31 % chez les ouvriers qualifiés de la mécanique. Dans le domaine des matériaux souples, du bois et des industries graphiques, 36 % des techniciens et agents de maîtrise quitteraient leur poste à l'horizon 2015.

Dans de nombreux domaines industriels, les départs à la retraite pourraient largement compenser les nouvelles suppressions de postes prévisibles et permettre ainsi de résorber une partie de la demande d'emploi à condition toutefois que le niveau croissant de qualification exigé par les entreprises coïncide avec celui des demandeurs d'emploi. Pour le retour à l'emploi des ouvriers les moins qualifiés, les dispositifs de formation et d'accompagnement proposés dans le cadre des CRT et CTP, des formations Pôle emploi ou du Conseil régional pourraient inciter à des mobilités professionnelles externes vers des domaines tertiaires. En particulier, les métiers des services à la personne, en fort développement et dont les besoins vont aller croissants, exigent à l'embauche moins de technicité et de formations spécifiques que les métiers qualifiés de l'industrie notamment. De telles reconversions existent peu aujourd'hui. En Champagne-Ardenne, parmi les 5 140 salariés exerçant fin 2008 un métier du domaine des services aux particuliers et aux collectivités et qui ont changé de métier au cours de l'année, que ce soit au sein du domaine ou en provenance d'un autre domaine, seulement 9 % exerçaient un métier d'un domaine professionnel industriel avant sa mobilité. En corollaire, parmi les 11 340 salariés exerçant, fin 2007, un métier dans un domaine professionnel industriel et qui ont changé de métier au cours de l'année 2008, seulement 4 % se sont dirigés vers le domaine des services aux particuliers et aux collectivités. ■

Patrick Bouny, Anh Van Lu, Romain Perron, Sandrine Rigollot

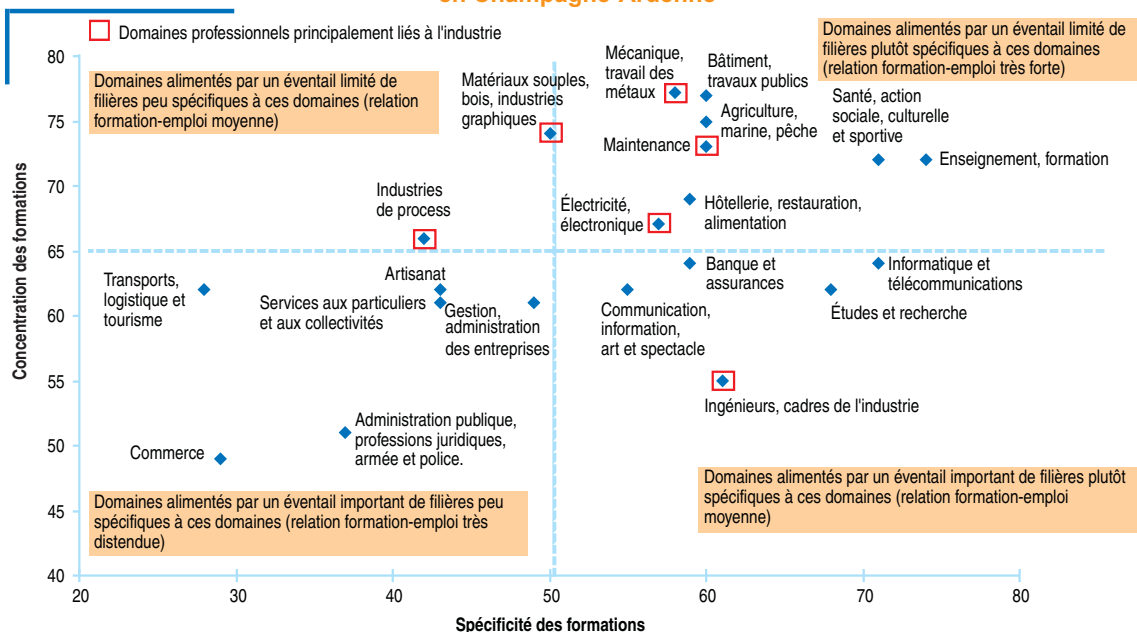


>> Pour en savoir plus

- Bouny P., Saliou M. : « [La Champagne-Ardenne face à la crise](#) », *Insee flash Champagne-Ardenne*, n°122, juin 2010.
- Lacroix S. : « [Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions](#) », *Insee première*, n°1295, mai 2010.
- Centre d'analyse stratégique : « [Les secteurs créateurs d'emplois à court-moyen terme après la crise](#) », *Note d'analyse*, n°200, novembre 2010.
- Demmou L. : « [Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007 Ampleur et principaux déterminants : un état des lieux](#) », *Economie et statistique*, n°438-440, 2010.
- Direccte Champagne-Ardenne : « [Politiques de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi](#) », *Informations rapides*, n° 49, juin 2009, n° 53, avril 2010, n° 55, avril 2011
- Estimations d'emploi : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-estimations-emploi.htm>

Cette étude, réalisée avec le soutien de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (Datar) fait l'objet de douze publications : une de niveau régional, quatre de niveau départemental et sept de niveau zone d'emploi.

Positionnement des domaines professionnels selon l'intensité du lien formation-emploi en Champagne-Ardenne



Lecture : L'intensité de la relation emploi-formation peut être appréhendée de deux manières différentes :

- à partir du nombre de spécialités de formation qui permettent d'accéder à un domaine professionnel donné. Plus ce nombre est faible, plus la concentration des spécialités de formation se rapproche de 100 et en conséquence, plus la relation emploi-formation est forte dans ce domaine ;
- à partir du nombre de domaines professionnels alimentés par une spécialité de formation donnée. Plus le nombre de débouchés permis par cette spécialité de formation est faible, plus la spécificité de la formation est élevée et en conséquence plus le lien emploi-formation est fort.

Les données présentées dans le graphique ne présagent ni du poids des différents domaines ni de l'éventail des formations ou des spécialités de formation proposés dans la région.

Source : Insee, DADS

Métier exercé fin 2008 par les actifs occupant un métier industriel (*) fin 2007 et ayant changé de métier au cours de l'année 2008

Unités : nombre et %	En nombre d'actifs	%
Actifs occupés exerçant un métier industriel (*) fin 2007 ayant changé de métier au cours de l'année 2008	11 340	100
dont exerçant fin 2008 un métier :		
industriel (*)	6 050	53
du domaine "transports, logistique et tourisme"	1 320	12
du domaine "bâtiment, travaux publics"	1 070	9
du domaine "gestion, administration des entreprises"	620	5
du domaine "commerce"	590	5
du domaine "services aux particuliers et aux collectivités"	460	4
dans un autre domaine professionnel	1 230	12

(*) Électricité, électronique ; mécanique, travail des métaux ; industries de process ; matériaux souples, bois, industries graphiques ; maintenance ; ingénieurs et cadres de l'industrie.

Lecture : parmi les 81 220 salariés exerçant leur emploi en 2007 dans des domaines professionnels industriels, 11 340 ont changé de métier en 2008, dont 6 050 pour un autre métier d'un domaine industriel (53 %) et 460 pour le domaine des services aux particuliers et aux collectivités (4 %).

Source : Insee, DADS

Métier d'origine des actifs occupés dans le domaine « services aux particuliers et aux collectivités » fin 2008 et ayant changé de métier au cours de l'année 2008

Unités : nombre et %	En nombre d'actifs	%
Actifs occupés exerçant un métier dans le domaine "services aux particuliers et aux collectivités" fin 2008 ayant changé de métier au cours de l'année 2008	5 140	100
dont qui exerçait fin 2007 un métier :		
dans le domaine "gestion, administration des entreprises"	1 100	21
dans le domaine "adm. publique, prof. juridiques, armée et police"	910	18
dans le domaine "services aux particuliers et aux collectivités"	900	18
industriel (*)	450	9
dans le domaine "santé, action sociale, culturelle et sportive"	360	7
dans le domaine "commerce"	340	7
dans un autre domaine professionnel	1 080	20

(*) Électricité, électronique ; mécanique, travail des métaux ; industries de process ; matériaux souples, bois, industries graphiques ; maintenance ; ingénieurs et cadres de l'industrie.

Lecture : parmi les 31 420 salariés exerçant leur emploi en 2008 dans le domaine professionnel des services aux particuliers et aux collectivités 5 140 avaient un autre métier en 2007, dont 450 d'un domaine industriel (9 %). Les domaines professionnels principalement liés à l'industrie représentent seulement 9 % des entrées dans le domaine des services aux particuliers et aux collectivités.

Source : Insee, DADS

La notion de métier est ici assimilée au concept de familles professionnelles (FAP) qui correspond en réalité à une agrégation de métiers ; les changements de métiers au sein d'une même FAP ne sont pas pris en compte.

> > Simulation des effets régionaux de structure à horizon 2015 à partir de projections sectorielles nationales d'emploi

Des projections nationales d'emploi à horizon 2015 ont été établies par le Centre d'analyse stratégique (CAS) et publiées dans la note d'analyse n°200 « [Les secteurs créateurs d'emploi à court-moyen terme après la crise](#) » datée de novembre 2010. Dans cette note, des projections d'emploi salarié par secteur d'activité de la NES36 sont estimées sur la période 2010-2015 au niveau national sous des hypothèses :

- de croissance du PIB national en volume (+1,6 % en 2010, +2,1 % en 2011 puis 1,6 % en moyenne annuelle entre 2012-2015) ;
- de croissance de la valeur ajoutée (VA) par secteur d'activité ;
- de projection de l'évolution de la productivité horaire par secteur d'activité (ratio VA/emploi) en prolongeant le taux de croissance moyen observé sur la période passée.

Ces projections s'appuient sur des hypothèses vraisemblables à la date de leur élaboration, fin 2010, mais qui ont très peu de chance d'être confirmées. Selon les comptes nationaux trimestriels élaborés par l'Insee de mars 2012, la croissance du PIB national s'est établie, en 2011, à +1,7 % en volume. Fin novembre 2011, l'OCDE revoit ses prévisions à la baisse pour la France avec une croissance à +0,2 % pour 2012, avant une reprise espérée en 2013 de +1,4 %.

D'autres scénarios de croissance ont été envisagés par le CAS, mais uniquement pour des projections d'emploi salarié marchand total, sans chiffrage par secteur d'activité : avec un taux de croissance du PIB national moyen de 1,2 % sur la période 2012-2015, le gain net d'emplois en France serait presque deux fois moins élevé (+267 000 créations nettes d'emploi contre +456 000 pour le scénario utilisant une croissance de 1,6 %).

Dans un premier temps, les projections nationales ont été converties en nouvelle nomenclature d'activité (Naf Rév.2) par utilisation d'une table de passage issue de CLAP 2007 disponible en double nomenclature de synthèse NES36 (issue de la Naf Rév.1) et A38 (issue de la Naf Rév.2). Les projections nationales en nombre de créations ou destructions nettes d'emplois sont ensuite régionalisées par grand secteur de l'A38 au prorata du poids de la Champagne-Ardenne dans l'emploi national France du secteur considéré en 2011.

Ainsi, les taux de croissance régionaux de l'emploi obtenus permettent de mesurer l'écart entre l'évolution de l'emploi en France et l'évolution de l'emploi en Champagne-Ardenne lié à la structure sectorielle de l'emploi dans la région comparée à une structure nationale. L'étude des évolutions de l'emploi sur la période du quatrième trimestre 2001 au deuxième trimestre 2011 montre que l'effet sectoriel contribue en grande partie aux écarts de croissance d'emploi constatés entre la Champagne-Ardenne, le niveau national et les régions limitrophes.

Cette analyse ne peut pas s'assimiler à un exercice de projections régionales d'emploi car il ne prend pas en compte d'autres effets qui peuvent accentuer ou réduire les écarts de croissance avec le niveau national, tel :

- le contexte démographique défavorable de la Champagne-Ardenne qui peut jouer un rôle important sur la dynamique des secteurs de la construction et du commerce ;
- le poids de l'industrie dans l'intérim, qui plus important en Champagne-Ardenne, pourrait avec la reprise de l'activité générer une croissance des emplois intérimaires plus soutenue ;
- l'intensité des dispositifs de soutien à l'emploi mis en place durant la crise - notamment le recours au chômage partiel - qui restent encore très présents en Champagne-Ardenne et permettent de limiter la baisse des emplois stables (CDD et CDI).

Hypothèses nationales de croissance annualisées de la valeur ajoutée en volume sur la période 2011-2015

Industries agro-alimentaires	0,48 %
Biens de consommation	1,34 %
Automobile	1,34 %
Biens d'équipements	2,77 %
Biens intermédiaires	3,20 %
Énergie	1,53 %
Construction	2,77 %
Commerce	1,51 %
Transports	2,22 %
Finance	1,34 %
Immobilier	0,69 %
Services aux entreprises	2,12 %
Services aux particuliers	1,32 %
Total secteurs marchands	1,69 %

Source : Centre d'analyse stratégique

> > Le champ de l'étude : les emplois salariés marchands non agricoles (SMNA)

Afin d'établir un diagnostic du marché du travail au plus proche de l'actualité, l'étude utilise les estimations trimestrielles d'emploi qui permettent d'obtenir des informations au niveau régional et départemental 90 jours après la fin du trimestre passé, soit à la date de cette étude, jusqu'au 4^e trimestre 2011. Le champ de l'étude est en conséquence restreint au champ des estimations trimestrielles d'emploi, celui des salariés des secteurs principalement marchands non agricoles (SMNA). Ce champ représente, en 2007, 56 % de l'emploi total de Champagne-Ardenne. Il exclut :

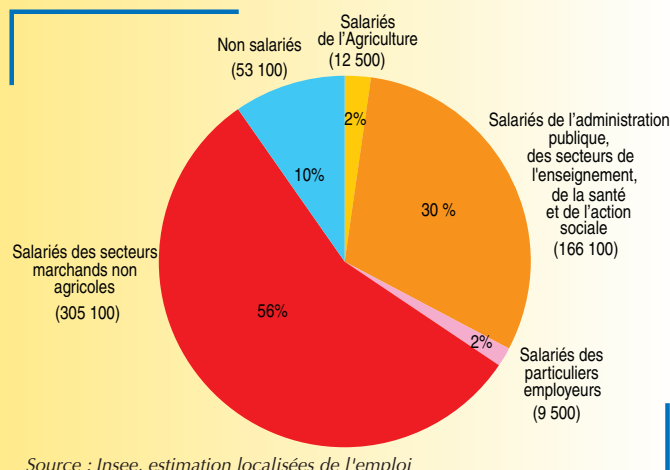
- les non-salariés (10 % de l'emploi total) ;
- les salariés agricoles (2 % de l'emploi total) ;
- les salariés des particuliers employeurs (2 % du total) ;
- les salariés des secteurs principalement non marchands (30 %) qui comprennent les administrations publiques (12 %), les secteurs de l'enseignement (6 %), de la santé humaine (6 %) et de l'action sociale (7 %).

Le champ total de l'emploi est couvert par les estimations annuelles d'emploi localisées qui ne sont disponibles que trois ans après la fin d'une année considérée : les données actuellement en cours sur le champ de l'emploi total s'arrêtent à fin 2009.

Au cours de la période d'avant crise 2001-2007, l'emploi hors champ de l'étude s'accroît de 0,5 % en moyenne annuelle, soit une création nette de 6 660 emplois. Cette hausse est principalement portée par l'action sociale (+5 260 emplois) et les salariés de particuliers employeurs (+1 530 emplois). Elle vient compenser pour moitié les fortes pertes du champ SMNA de l'étude (-11 890 emplois) : l'emploi total se dégrade ainsi de -0,2 % en moyenne annuelle, avec une perte de 5 010 emplois en sept ans.

Les écarts d'évolution de l'emploi total entre la Champagne-Ardenne (-0,2 %) et le niveau national (+0,7 %) s'expliquent majoritairement par les différences observées sur le champ SMNA. Pour une analyse territorialisée des évolutions d'emploi, la restriction au champ des SMNA apparaît donc légitime.

Répartition des emplois totaux de Champagne-Ardenne par grand domaine en 2007



Source : Insee, estimation localisées de l'emploi

Évolution de l'emploi total sur la période d'avant crise (2001-2007) en Champagne-Ardenne

	Champagne-Ardenne			France métropolitaine	
	Part des secteurs dans l'emploi total en 2007 (en %)	Évolution (en moyenne annuelle sur la période) (en %)	Évolution (en nombre d'emplois sur la période)	Part des secteurs dans l'emploi total en 2007 (en %)	Évolution (en moyenne annuelle sur la période) (en %)
Unités : nombre et %					
Emploi total	100	-0,2	-5 010	100	0,7
Secteurs principalement marchands non agricoles	56	-0,6	-11 670	60	0,5
Emploi hors champ de l'étude	44	0,5	6 660	40	1,1
dont :					
Action sociale	6	2,8	5 260	6	3,3
Emploi des particuliers employeurs	2	3,0	1 530	2	4,0

Source : Insee, estimations localisées de l'emploi

Les estimations d'emploi au niveau A38 de la nomenclature d'activité française (NAF Rév.2) sur 2010-2011

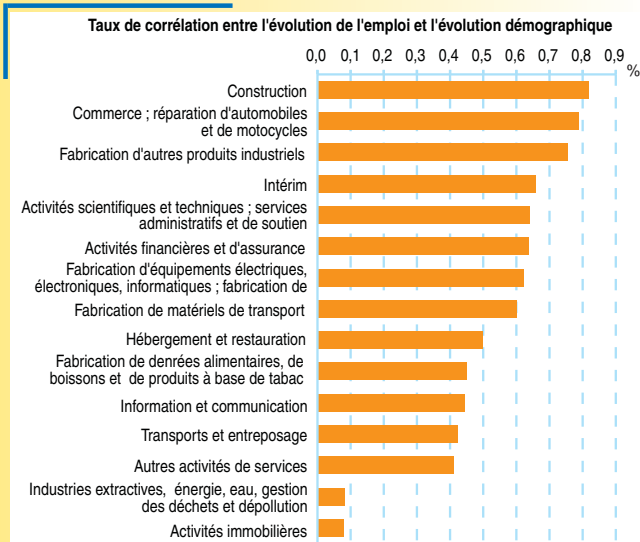
Les estimations trimestrielles d'emploi ne fournissent des évolutions d'emploi départementales et régionales qu'au niveau A17 de la nomenclature d'activité française (NAF rev2). À ce niveau d'agrégation, les principales industries de Champagne-Ardenne - métallurgie, textile et habillement - sont regroupées au sein d'un seul secteur d'activité : la « fabrication d'autres produits industriels ». Seules les estimations annuelles d'emploi localisées, disponibles sur la période 2001-2009, permettent d'obtenir des évolutions d'emploi à un niveau plus fin de la nomenclature (A38) et ainsi d'établir la distinction entre ces secteurs d'activités. Afin d'analyser les évolutions de l'emploi dans l'industrie à un niveau fin durant la période récente (2010 et 2011), la répartition de l'emploi au niveau A38 en Champagne-Ardenne a été estimée pour les années 2010 et 2011 à partir des estimations trimestrielles d'emploi et de l'exploitation des données Urssaf.

> > Le lien entre croissance démographique et croissance des emplois

Entre 1999 et 2009, la population de la Champagne-Ardenne passe de 1 342 200 à 1 338 000 habitants, soit une baisse de 4 200 habitants. La région est ainsi la seule de France à perdre des habitants au cours de cette période : l'excédent naturel des naissances sur les décès encore très favorable ne compense pas le déficit des départs de population sur les arrivées, le plus dégradé des régions françaises après le Nord-Pas-de-Calais. Pénalisée par un déficit d'attractivité résidentielle, la région connaît aussi une faible attractivité touristique. En 2005, le Ministère du tourisme produisait des données sur le nombre de personnes effectivement présentes sur les territoires : la population présente étant calculée à partir de la population résidente de laquelle sont soustraites les absences de résidents partis pour déplacement pour une nuitée au moins, pour motifs professionnels ou en villégiature, et à laquelle sont ajoutés les touristes présents. D'après ces informations, la région bénéficie d'un taux de présence de 1,09 - rapport entre le maximum de personnes présentes sur le territoire régional et la population résidente recensée -, quatrième plus faible taux des régions françaises, loin derrière celui des régions les plus touristiques (1,62 en Languedoc-Roussillon et 1,20 au niveau national. De façon concomitante, en Champagne-Ardenne, le nombre de résidences secondaires rapporté à la superficie du territoire ou à sa population (0,6 résidence par km² et 8 résidences pour 1 000 habitants), est un des moins élevés de France.

Ce déficit d'attractivité contribue à creuser les écarts entre la courbe régionale de l'évolution de l'emploi et celle nationale ou des régions limitrophes, notamment dans les activités mises en œuvre localement pour répondre essentiellement aux besoins de la population présente : résidents et touristes. Ainsi, l'emploi se contracte davantage en Champagne-Ardenne que dans les autres régions, l'évolution de l'emploi étant corrélée positivement à l'évolution de la population quel que soit le secteur d'activité. Dans les secteurs de la construction et du commerce, les écarts sont les plus marqués : la Champagne-Ardenne est la seule région de France à perdre des emplois dans le commerce sur la période 2001-2007, et connaît la quatrième plus faible croissance des emplois de la construction.

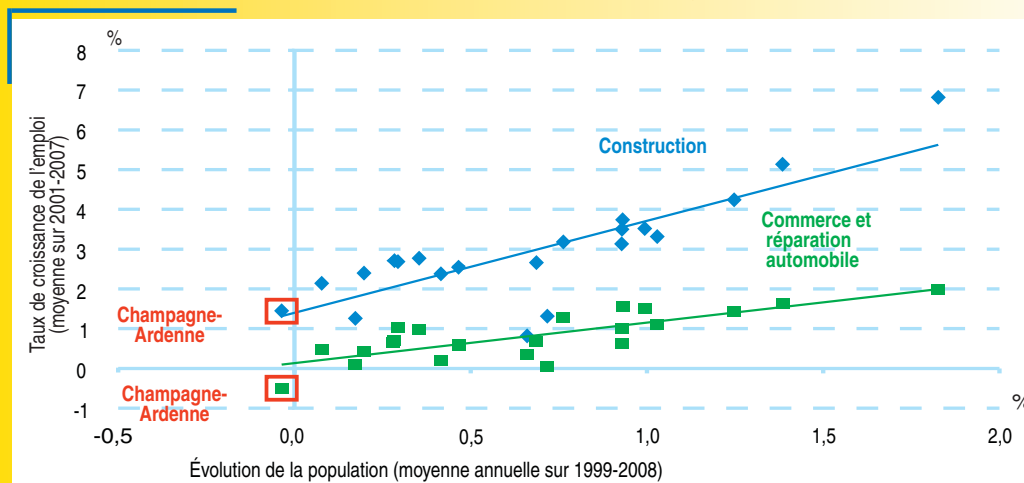
Relation entre taux de croissance des emplois salariés par secteur d'activité et évolution démographique



Lecture : plus le taux de corrélation est élevé, plus l'évolution de l'emploi salarié du secteur est en phase avec l'évolution démographique ; l'analyse est menée à partir des évolutions constatées dans les 22 régions de France métropolitaine.

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2008, estimations localisées de l'emploi

Évolution démographique et taux de croissance des emplois des secteurs de la construction et du commerce dans les régions françaises



Lecture : entre 1999 et 2008, la Champagne-Ardenne connaît une baisse de population de -0,03 % en moyenne chaque année. Dans le même temps l'emploi salarié des secteurs du commerce diminue de -0,5 % en moyenne annuelle et celui de la construction augmente de +1,5 %, plus faible croissance des régions françaises.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2008, estimations localisées de l'emploi

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédaction en chef : Sandrine Rigollot
Secrétaire de fabrication : Hervé Bourgeois, Mireille Chasseigne, Audrey Égalgi
Création de l'image visuelle : 5pointcom
© INSEE-2012 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2012

Une version électronique
de ce document est disponible sur :
www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique :
produits et services, publications